

NOTATION ET DPR : AU COEUR DE L'ACTION !

Avril, mai et juin 2006 s'annoncent particulièrement perturbés à la DGI. Les comptes rendus des entretiens d'évaluation sont tombés par milliers et les fiches de notation les recouvrent peu à peu dans chaque direction. Mais le printemps 2006 ce sera aussi l'arrivée chez les contribuables des feuilles d'impôts pré-remplies pour une campagne IR/TH à hauts risques d'ici le 27 juin (ultime délai pour les derniers télédéclarants). Dans ce calendrier tendu, les revendications du SNUI ont été rappelées (cf. le tract «3 colères pour 1 action»).

Elles sont articulées autour de trois thèmes :

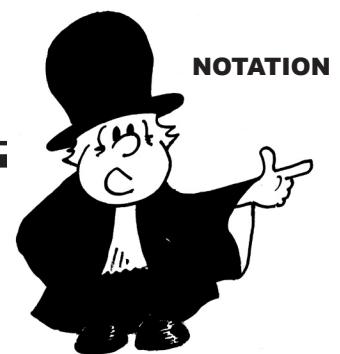
- » Les agents malmenés par le management : c'est la dénonciation de l'individualisation au travers de l'évaluation-notation, d'Agora, des statistiques, etc, ...
- » Les agents mal reconnus, le mal être au travail : c'est l'action face au mépris en termes de reconnaissance financière, d'amélioration des conditions de vie au travail et d'effectifs.
- » La fiscalité maltraitée : c'est l'analyse et les propositions du SNUI pour une autre fiscalité, plus juste et plus solidaire. De ce point de vue, la DPR constitue un nouvel outil de dégradation des missions et de leurs conditions d'exercice.

Pour faire respecter les droits des agents et obtenir des avancées sur leurs revendications, le SNUI lance deux axes d'action combinés sur le trimestre à venir :

- » les appels massifs de notation et les actions lors des CAP locales ;
- » la campagne «Alerte, DPR !».

APPELS MASSIFS DE NOTATION

Pour l'abrogation du système d'évaluation-notation, pour la défense de tous les «lésés» de 2005, le SNUI invite tous les agents à faire massivement appel de leur notation, tant en CAP locale qu'en commission d'évocation nationale.



FAITES APPEL

Que ce soit sur les objectifs de 2006 et le compte rendu d'entretien, sur la note chiffrée ou sur l'appréciation littérale au titre de 2005, vous avez tous matière à réclamer justice. En faisant appel massivement, vous direz une nouvelle fois que vous rejetez le décret de 2002.

Il faut en finir avec ce mécanisme qui enferme chaque fonctionnaire dans un rapport contre nature de contractualisation individuelle et qui trie les agents entre les «bons» (20% à +0,06 = 3 mois d'accélération de carrière), les «tout juste à la moyenne» (30% à +0,02 = 1 mois) et «tous les autres» qui sont privés de toute reconnaissance positive, mais qu'on prend soin cependant de séparer en 5 groupes (+0,01, pivot, -0,01, -0,02, -0,06).



Devenue l'outil principal de la rémunération au mérite, la notation pourrait être abandonnée d'ici quelques années, mais pour pire encore. L'évaluation seule, déconnectée de tout repère de carrière, est envisagée par les technocrates de la Fonction Publique comme la clé unique de la gestion des agents.

Plus forte à la DGI qu'ailleurs, la mobilisation en 2005 (boycotts, appels massifs) a montré que le système n'était pas accepté et elle a contraint le ministre à lancer un audit (rapport Lajoumard).

En 2006, le SNUI lance une nouvelle phase de contestation pour enterrer ce système injuste et empêcher les évolutions pires que l'administration prépare.

Tous les conseils pour faire appel sont dans l'Unité n°860 et sur le site dans la rubrique spéciale.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès des militants locaux du SNUI pour la rédaction de vos appels en CAP locales ou nationales.

ALERTE DPR !

La commande politique de mise en place de la DPR lance un défi périlleux aux responsables de la DGI.

En écho à la vaste opération de communication orchestrée par les ministres et la Centrale, le SNUI tiendra sa traditionnelle conférence de presse le 9 mai. En plus d'une analyse des nouveautés fiscales, les médias se verront remettre un dossier spécial DPR remettant quelques pendules à l'heure concernant la bonne gestion de l'impôt (y compris la taxe d'habitation et les contentieux).

Surtout, le SNUI insistera sur la responsabilité prise par les promoteurs de la DPR alors qu'ils n'ont toujours pas répondu aux revendications des agents.

Or celles-ci ne pourront qu'être confirmées et amplifiées si les conditions de travail se dégradent encore, si les pressions s'accroissent encore dans tous les services du fait d'une réforme qui vise moins à améliorer les relations avec les contribuables qu'à accélérer les suppressions d'emplois.

Dans une double optique, le SNUI met en place un réseau d'alerte, constitué par ses militants et correspondants locaux.

Dès à présent, le SNUI guette tous les faux pas en matière de «management» en surveillant particulièrement le respect des droits des agents.

Tous les dérapages concernant le droit aux congés, les pressions hiérarchiques abusives, les racolages intempestifs sur tout le territoire DGI pour réussir coûte que coûte l'opération seront recensés, dénoncés et combattus.

Par ailleurs, en partant de ces dérives, le SNUI fera le lien avec l'amoncellement des réformes précédentes et il montrera que la «modernisation» dans laquelle Bercy veut inscrire la DPR n'est qu'une machinerie destinée à épouser la ligne libérale européenne. Il invitera les agents à défendre toutes leurs revendications de fonctionnaires.



AVRIL, MAI ET JUIN 2006 À LA DGI :

- **Appels massifs de notation**
- **Alerte DPR**

Pour la satisfaction de nos revendications